

Les CCI démarrent leur chantier

Parmi les 316 propositions du rapport de la commission pour la libération de la croissance française, autrement dit le rapport Attali, la 297^e n'a pas échappé à tout le monde. En particulier aux présidents des Chambres de commerce et d'industrie (CCI). En effet, cette proposition suggère de passer de 175 CCI aujourd'hui en France à une cinquantaine. Et, en Ile-de-France, il n'y aurait plus qu'une seule Chambre, ce qui permettrait, selon les auteurs du rapport, de réaliser environ 60 millions d'euros d'économies.

Quels services à l'horizon 2020 ?

Un mouvement de regroupement des CCI a déjà été engagé sur le territoire national : elles ne devraient plus être que 120 dès la fin 2009. Dans un contexte économique difficile, de plus en plus internationalisé, ces établissements publics dirigés par des chefs entreprises ont donc entamé leur révolution. Mais afin de mieux définir leurs missions à l'horizon 2020, les CCI ont lancé leurs états généraux, jeudi 29 mai, à la CCI Essonne (CCIE), à Evry. Le thème retenu pour ces états généraux des CCI d'Ile-de-France, réunies pour l'occasion avec celle d'Eure-et-Loir, était



Chefs d'entreprises, responsables d'universités et de centres de formation, chercheurs, élus... Plus de 400 personnes ont assisté, le 29 mai à Evry, au lancement des états généraux des Chambres de commerce et d'industrie.

consacré à l'innovation et à la recherche. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, est venue ce jour-là à Evry présenter la politique du gouvernement en la matière. Au moins 400 invités, élus, chefs d'entreprises, présidents d'universités... étaient présents. Une fois le discours terminé, les travaux ont pu commencer. Deux tables rondes ont réuni un panel d'acteurs qui évoluent, chacun à sa façon, autour de la recherche et de l'innovation. Par exemple : le professeur Luc Montagnier, découvreur du virus du sida et créateur de la startup Nanectis, Alain Bravo, direc-

teur de Supélec, Sylvain Dorschner, directeur délégué du pôle de compétitivité System@tic, Dominique Caignart, directeur du réseau Oseo Ile-de-France, etc.

Vers une fusion avec la Chambre de métiers

Ce premier rendez-vous à la CCI Essonne va être suivi d'une dizaine d'autres d'ici la fin de l'année dans toute la France et les Dom-Tom. A chaque territoire, sa thématique en vue d'élaborer un livre blanc des propositions des CCI qui sera remis le 9 décembre prochain au président Nicolas Sarkozy.

Parmi les évolutions possibles, on notera une fusion entre les CCI et les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Jeudi 29 mai, Jean-François Bernardin, président de l'ACFCI (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie), et Gérard Huot, président de la CCIE, l'ont tous deux évoqué comme une possibilité, voire une probabilité. Mais ce dernier a surtout insisté sur « le rôle de proximité joué par les Chambres de commerce ». Précisant que « les CCI ne sont pas de simples chambres d'enregistrement, elles apportent de nombreux services, et le plus souvent gratuits ». En matière de

création d'entreprises, la CCIE met, par exemple, à disposition un conseiller unique dédié à la création d'entreprises innovantes. Un service d'aide au montage de projet est également proposé. Car la meilleure idée du monde, si elle est mal mise en forme, a peu de chances de séduire des financeurs. Sur ce point, le directeur d'Oseo Ile-de-France a semblé apporter son soutien aux CCI qui veulent maintenir leur ancrage local : « On s'appuie sur le maillage des Chambres de commerce, notre challenge pour le futur est qu'on les forme bien à nos produits et qu'on les aide dans la détection. » Et Gérard Huot d'affirmer que « depuis qu'Oseo, la Coface et l'Inpi sont présents dans nos locaux à Evry, ils n'ont jamais été autant sollicités ».

■ Olivier Fermé

• Retrouvez toutes les informations et réflexions sur les états généraux sur le blog : <http://blog.cci2020.fr:80/>